

Agence Clermont Ferrand

52 avenue Julien 63038 Clermont Ferrand Cedex 1

T +33 (0)4 73 91 52 38 F +33 (0)4 73 92 01 42

RESIDENCE MARIVAUX GRAND PARC
19 à 23 BIS RUE MARIVAUX / 18 RUE NEUFS SOLEILS
63000 CLERMONT-FERRAND

REUNION DU 21/09/2016

<u>PRESENTS</u>: M. LAVET, M. TIXIER, M. BOULLOT, M. VINCENT Mme DEBOST, Mme LEFORT, M. LIEBERMANN, Mme JAMET, M. MICHON

EXCUSES: M. GENESTE, Mme THEVENOT, M. ASTIER, Mme LAURIERE (cabinet FONCIA)

SYNDIC: M. KAÏS

DOSSIER PROCEDURE MGP ET VIVAT:

M. KAIS fait état des dernières informations à ce sujet dont chacun trouvera, le détail dans le tableau de suivi du dossier en cours.

DOSSIER SIAKA:

Plusieurs lettres R avec AR ont été adressées à Mme SIAKA dont celles-ci sont revenues au niveau du syndic.

Un devis a été demandé à l'entreprise GAIA CENTER en vue de la remise en état de son jardin à ses frais.

ASSURANCE DE LA COPROPRIETE:

Suite à la consultation de compagnie, seul le GAN a répondu avec une proposition plus élevée d'environ 2000€ que celle du contrat NSA. (NEXITY SOLUTIONS ASSURANCES). Après discussion, il est décidé de négocier le montant de la prime avec le courtier de NSA;

<u>DOSSIER D'ETUDE DES ABONNEMENTS ET CONSOMMATIONS DES COMPTEURS ELECTRIQUES D'EDF DES PARTIES COMMUNES :</u>

M. KAIS remet aux membres du CS présents le rapport de la société AMB. Après étude de l'ensemble des données, il est décidé de réduire l'abonnement EDF à 9KW des compteurs EDF des parties communes des bâtiments A et B.

ECLAIRAGE DU SAS D'ACCES AUX GARAGES DU BATIMENT C:

Un point de la situation est fait à ce sujet.

M. KAIS rencontrera les sociétés AMB le mercredi 28 septembre 2016 à 11h30 pour résoudre le problème définitivement. Un devis sera établi en vue de séparer l'alimentation électrique des SAS d'accès aux garages, de l'alimentation des garages.

PROJET D'EXTRAIT DE REGLEMENT DE COPROPRIETE:

Un point est fait par M. KAIS en ce qui concerne les différents retours de mail à ce sujet. Après échange de vue et réception du courriel de M. ASTIER du 29 septembre 2016, un projet sera établi par M. KAIS et soumis à l'ensemble des membres du CS.

SACS POUBELLES:

Il est décidé de conserver les sacs poubelles dans les containers d'OM.

<u>L'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE :</u>

Un certain nombre de remarques sont formulées par les membres du CS sur les prestations de l'entreprise GIRAUD NETT.

M. KAIS prendra RDV avec M.GIRAUD pour lui faire part de celles-ci.

VENTE DES PARKINGS COMMUNS:

M. KAIS précise que M. SKRZYPCAK s'est désisté de son offre. La question sera à nouveau évoquée lors de la prochaine AG.

CLOTURE DES JARDINS A JOUISSANCE PRIVATIVE:

M. KAIS fait état des différents échanges de courriers et courriels au sujet des initiatives prises par le locataire de M. LIBIERMANN sans autorisation.

Après discussion et échange de vue à ce sujet, il est décidé d'établir un projet de clôture des jardins à soumettre en AG.

En ce qui concerne le locataire de M. LIBIERMANN, il est demandé à M. LIBIERMANN de faire déposer les aménagements extérieurs installés sans autorisation.

Un courrier sera adressé au copropriétaire de l'appartement C04 en vue de l'enlèvement de sa clôture et l'entretien de son jardin.

TRAVAUX DE VOIRIE RUE DES 9 SOLEILS ET PROJET DANS LA RUE MARIVAUX :

M. MICHON fait état de ses informations et des coordonnées des responsables des travaux de la rue des 9 soleils.

M. KAIS prendra contact avec ceux-ci pour faire un point de la situation et avec la Mairie en ce qui concerne l'aménagement de la rue Marivaux.

INVENTAIRE DU STOCK D'AMPOULES:

M. MICHON a établi un projet d'inventaire du stock d'ampoules par bâtiment. Celui-ci sera affiché dans le local commun du bâtiment A afin de tenir à jour cet inventaire par bâtiment.

DIVERS:

- Une lettre en AR sera adressée à M. TAILLANDIER au sujet de l'accès à son appartement par la haie avec remise en état de celle-ci à ses frais.
- La prochaine visite d'immeuble aura lieu sur place le mercredi 09 novembre à 16h00.
- La prochaine réunion du CS aura lieu le mardi 22 novembre 2016 à 17h00 dans les locaux de NEXITY.

Fait à Clermont-Ferrand, le 05/10/2016

LE SYNDIC

M. KAÏS